



PAROISSE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION

24 rue de l'Embergue - 12000 RODEZ - ☎ 05 65 87 12 50

E.mail → ndassomption12@gmail.com

Site paroissial → www.paroisse-nda-rodez.fr

FB : Notre Dame Assomption Rodez

5^{ème} DIMANCHE DU CARÊME : 6 avril 2025

Évangile de Jésus Christ selon saint Jean (Jn 8, 1-11)

En ce temps-là, Jésus s'en alla au mont des Oliviers. Dès l'aurore, il retourna au Temple. Comme tout le peuple venait à lui, il s'assit et se mit à enseigner. Les scribes et les pharisiens lui amènent une femme qu'on avait surprise en situation d'adultère. Ils la mettent au milieu, et disent à Jésus : « Maître, cette femme a été surprise en flagrant délit d'adultère. Or, dans la Loi, Moïse nous a ordonné de lapider ces femmes-là. Et toi, que dis-tu ? » Ils parlaient ainsi pour le mettre à l'épreuve, afin de pouvoir l'accuser. Mais Jésus s'était baissé et, du doigt, il écrivait sur la terre. Comme on persistait à l'interroger, il se redressa et leur dit : « Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter une pierre. » Il se baissa de nouveau et il écrivait sur la terre. Eux, après avoir entendu cela, s'en allaient un par un, en commençant par les plus âgés. Jésus resta seul avec la femme toujours là au milieu. Il se redressa et lui demanda : « Femme, où sont-ils donc ? Personne ne t'a condamnée ? » Elle répondit : « Personne, Seigneur. » Et Jésus lui dit : « Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pèche plus. »



“ Moïse nous a ordonné... Et toi que dis-tu ? ”

Terminons le Carême en beauté avec un évangile qui semble mettre en cause les plus hautes autorités religieuses : Moïse ! Les opposants croient bien faire en opposant Jésus à Moïse. Car si Jésus contredit ouvertement la Loi, alors il est perdu et eux ont gagné. Erreur. Le piège se referme sur ceux qui l'ont tendu. Jésus leur demande d'appliquer la loi, en premier, et de s'y soumettre personnellement puisque le but de la loi est de démasquer le péché, c'est-à-dire ce qui, dans la vie d'un croyant, fait dévier de l'amour de Dieu. Les opposants à Jésus, fervents adeptes de la loi, ne peuvent que se l'appliquer. Résultat ? Jésus ne contredit pas Moïse. Il rappelle que la Loi est faite pour vivre en se détournant de ce qui lui est contraire : « ne pèche plus. » Ne nous réfugions pas derrière des lois pour condamner les autres. Convertissons-nous à la Loi qui indique un chemin de vie. Il est ouvert à tout le monde. - Thierry Lamboley, jésuite

Obsèques :

Prions pour ceux qui nous ont quittés cette semaine : Albert GAUBERT, Sergine COUDERC, Daniel FAGES, Camille BRUNANCHON, Simone VERNHES, Laurette BOUSQUET

Samedi 12 avril
Sacré-Cœur 18h

Messe anticipée des Rameaux avec bénédiction

Messe pour Maria DE LOURDES-RODRIGUES, pour Pierre FRAYSSIGNES, pour Gilbert FÉRAL, pour les familles COURRÈGE-DELSOL, pour les familles GAUTRAND-CARMES

Dimanche 13 avril
Gourgan 9h

Messe des Rameaux avec bénédiction

Messe pour les familles ALET-VIGUIÉ

Cathédrale 10h30

Messe des Rameaux avec bénédiction

Messe pour Jean-Claude et Benjamin WEYLAND, pour la famille GARRIGUES

DATES À RETENIR

RÉPÉTITION DE LA CHORALE LITURGIQUE SAINTE-AGNÈS

Mercredi 9 avril à 20h

Maison paroissiale de Rodez

CHAPELET ORDINAIRE ET DE LA DIVINE MISÉRICORDE

Vendredi 11 avril à 14h30

Église du Monastère

CHEMIN DE CROIX

Vendredi 11 avril à 20h30

Église du Sacré-Cœur

Espace "INFOS"

◆ **SOIRÉE DE LOUANGE « VENEZ LE CÉLÉBRER »**

▪ Lundi 7 avril, 20h30, église Saint-Joseph l'Artisan

◆ **PAUSE SPIRITUELLE DU CARÊME**

▪ Mardi 8 avril, de 12h30 à 13h, église Saint-Amans

◆ **PRÉPARATION DIOCÉSAINE AU MARIAGE « COUPLE ET MARIAGE »**

▪ Samedi 12 avril, de 9h à 17h, maison Saint-Pierre

◆ **PERMANENCES DES CONFESSIONS À LA CATHÉDRALE - SEMAINE SAINTE**

Samedi 12 avril de 9h45 à 11h30

Mardi 15 avril de 16h à 19h

Mercredi 16 avril de 16h à 18h

Jeudi 17 avril de 16h à 18h

Vendredi 18 avril de 10h à 12h

Samedi 19 avril de 9h45 à 12h

◆ **CÉLÉBRATIONS DE LA SEMAINE SAINTE**

• **Lundi 14 avril à 17h à la cathédrale : Messe chrismale**

• **Mardi 15 avril à 18h à la cathédrale : Célébration pénitentielle**

• **Jeudi 17 avril à 19h à la cathédrale : Messe de la Cène**

• **Vendredi 18 avril à 19h à la cathédrale : Célébration de la Croix**

• **Samedi 19 avril : Veillée Pascale**

21h : Sacré-Cœur

21h : Cathédrale

• **Dimanche 20 avril : Messe de Pâques**

9h : Gourgan

10h30 : Cathédrale

◆ **CÉLÉBRATION COMMUNAUTAIRE DU SACREMENT DE L'ONCTION DES MALADES**

▪ Mercredi 16 avril, 15h, chapelle de Gourgan

Les inscriptions se font par mail à : ndassomption12@gmail.com ou par téléphone au : 05 65 87 12 50 avant le 9 avril.

(Vous pouvez trouver des flyers au fond des églises).